

MINUTE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRIRE

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

AQUITAINE

42, rue du Général de Larminat BP 56
33035 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 00 04 00

Fax : 05 56 00 04 57

Groupe de subdivisions
de la Gironde

Affaire suivie par Derveaux Georges

Téléphone : 05 56 00 04 56

Référence : DG-GS33-EI-07-095

Bordeaux, le 31 janvier 2007

Bordereau de transmission

à

Monsieur le Préfet de la région Aquitaine
Bureau de la protection de la nature et
de l'environnement
33077 Bordeaux Cedex

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<u>Objet :</u> N° Dossier : 13905 COBAS Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères Zone Industrielle à LA TESTE Diagnostic « Plomb » prévu aux articles 4 et 5 de l'arrêté préfectoral de réhabilitation du 24 août 2005 Rapport de l'inspection des installations classées suite à la fourniture des analyses complémentaires <u>Copie :</u> EISS	1	Pour attribution, Le chef du groupe de subdivisions de la Gironde, Michel MATHEUS





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

AQUITAINE

42, rue du Général de Larminat BP 56
33035 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 00 04 00

Fax : 05 56 00 04 57

**Groupe de subdivisions
de la Gironde**

Affaire suivie par Georges Derveaux

Téléphone : 05 56 00 04 56

Bordeaux, le 31 janvier 2007

Référence : GD-GS33-EI-07-095

N° GIDIC : 52.1360

COBAS
UIOM de LA TESTE

**Rapport de l'inspection
des installations classées**

Objet : Analyses complémentaires de plomb pour l'ancienne UIOM de LATESTE

Réf. : Bordereau du 25 janvier 2007

Par bordereau cité en référence, Monsieur le Préfet de la Gironde sollicite l'avis de la DRIRE Aquitaine sur les analyses complémentaires de plomb concernant l'UIOM de LATESTE.

Cette installation concernée par l'action plomb du Plan National Santé Environnement, a fait l'objet d'un diagnostic des sols réalisé dans le cadre de l'application des articles n°4 & 5 de l'arrêté préfectoral du 24 août 2005.

Ce diagnostic transmis à la DRIRE le 28 décembre 2005, a fait l'objet d'observations nécessitant les compléments suivants (courrier du 8 février 2006) :

- Préciser pour chaque sondage :
 - le type de zone (récréative, résidentielle, agricole, industrielle) ;
 - le type de sol (remanié, non remanié, jardin potager, industriel).
- la valeur du paramètre plomb (196 mg/kg) pour le sondage ml-d-14 doit être explicitée en identifiant la source de pollution qui a conduit à cette valeur (circulation, terre polluée utilisé comme remblai ...) afin d'évaluer le poids de l'activité de l'UIOM pour cette valeur.

Ces compléments ont été fournis le 14 avril 2006. Toutefois, des analyses supplémentaires pour le sondage ml-d-14 ont été demandées afin de :

- s'assurer de la représentativité de l'échantillon en effectuant d'autres prélèvements sur cette zone
- caractériser le plomb afin vérifier qu'il est bien lié à la circulation des véhicules

Ces nouvelles analyses, transmises par bordereau du 25 janvier 2007, ont été réalisées sur la base de 3 nouveaux prélèvements situés à proximité du sondage. Les valeurs obtenues varient entre 3 et 12 mg/kg ce qui est très inférieur à la valeur de 196 mg/kg du sondage ml-d-14.

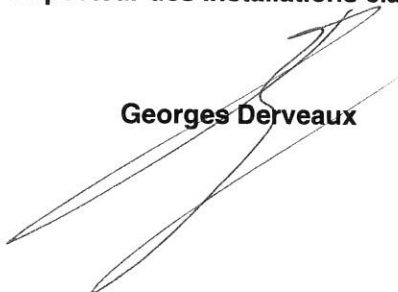
Compte tenu de ces éléments, la valeur du ml-d-14 constitue une anomalie qui n'est pas représentative de cette zone. Elle doit correspondre à une pollution localisée dont l'origine non déterminée n'est pas attribuable au fonctionnement de l'UIOM.

Les résultats des analyses réalisées conformément aux articles 4 & 5 de l'arrêté préfectoral du 24 août 2006 n'ont pas mis en évidence d'impact « plomb » lié au fonctionnement de l'UIOM de LA TESTE.

En conclusion, nous proposons à Monsieur le Préfet de la Gironde d'informer la COBAS des éléments du présent rapport relatif au diagnostic plomb de l'UIOM de LA TESTE. Par ailleurs, l'arrêté préfectoral du 24 août 2005 (article 6) prévoit une surveillance des eaux souterraines. A ce jour, ces mesures n'ont pas encore été transmises à l'inspection des installations classées

L'inspecteur des installations classées,

Georges Derveaux



PREFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DE
L'ADMINISTRATION GENERALE

Bureau de la Protection de
la Nature et de l'Environnement

Tél : 05.56.90.63.17



Bordeaux, le 25 JAN. 2007

BORDEREAU D'ENVOI

à
Monsieur le Directeur Régional
de l'Industrie, de la Recherche
et de l'Environnement
42, rue du Général de Larminat
B.P. 56

33035 BORDEAUX cedex

NATURE DE L'AFFAIRE	Nombre de Pièces	OBSERVATIONS
INSTALLATIONS CLASSEES N°Dossier : 13905 Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud - Pôle Atlantique ancienne usine d'incinération d'ordures ménagères à LA TESTE * Analyse complémentaire de plomb <i>- Sub Cardec</i> <i>- Gironne fait</i>	1	Transmis pour avis LE PREFET, Pour le Préfet L'Attaché Principal - Chef de Bureau <i>(Signature)</i> B 142 Marie-Hélène TRICARD

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

COBAS

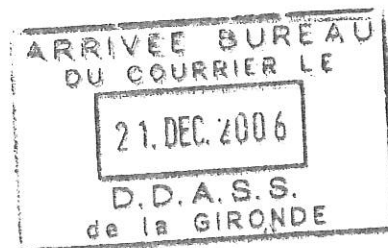


Bassin d'Arcachon Sud

Communauté d'Agglomération

14597

Arcachon, le 18 décembre 2006



Direction Générale des Services : RV
Directeur de Cabinet :
Vice-Président :

Monsieur Le Préfet
Préfecture de la Gironde
Esplanade Charles DE GAULLE
33 000 BORDEAUX

Objet : analyse complémentaire de plomb

Réf : votre transmission du 13/06/2006

Opération : démantèlement de l'ancienne UIOM de la Teste de Buch

Monsieur Le Préfet,

Conformément à votre demande en date du 13/06/2006, nous avons chargé SAFEGE Environnement de réaliser de nouveaux prélèvements de sols et des analyses de plomb supplémentaires autour de la zone du point ML-D-14, afin de vérifier la représentativité de l'échantillon.

Vous trouverez dans le rapport d'étude joint, le positionnement des prélèvements et les résultats d'analyses obtenus.

Espérant avoir répondu à votre demande,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

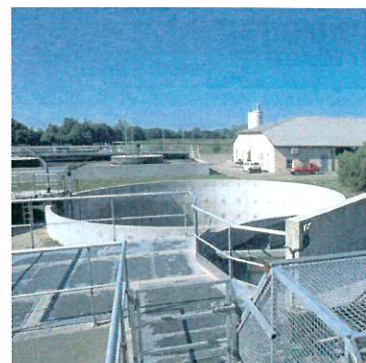
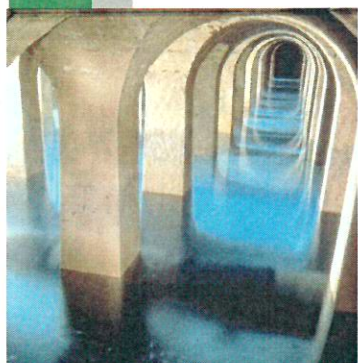
LE PRESIDENT

François DELUGA
Vice Président du Conseil
Régional d'Aquitaine



Bassin d'Arcachon Sud

Pôle Atlantique
Communauté d'Agglomération



RAPPORT D'ETUDE

Analyses complémentaires de plomb sur la commune de La Teste de Buch

N° BO0048901

SOMMAIRE

1 Introduction	3
2 Prélèvements des échantillons de sols	4
3 Résultats des analyses.....	6

oooOooo

ANNEXE

Annexe 1 : Résultats des analyses

oooOooo

1

Introduction

Suite à la fermeture de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de La Teste de Buch, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud a chargé la société SOGREAH de réaliser une étude préalable à la remise en état du site comprenant le diagnostic des sols ainsi que des préconisations techniques pour la réhabilitation du site.

Dans le cadre de cette étude, des prélèvements et analyses de sols ont été effectués sur le site de l'ancienne UIOM et dans un rayon de 500 m. Une teneur élevée en plomb a été relevée au point 14, à environ 230 m au nord du site, à proximité du rond-point de la route nationale. Une concentration de 196 mg/kg a été mesurée en ce point, elles varient de 13 à 40 mg/kg à proximité.

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud a chargé SAFEGE Environnement de réaliser des prélèvements de sols et des analyses de plomb supplémentaires afin de vérifier la représentativité de l'échantillon.

2

Prélèvements des échantillons de sols

Trois prélèvements de sols ont été effectués le 09 août 2006 par Julie Roussarie sur la commune de La Teste, au nord de l'ancienne UIOM :

- ✓ l'échantillon 1 a été prélevé à proximité immédiate du point ml-d-14,
- ✓ l'échantillon 2 a été prélevé au sud-est du rond-point à proximité de la route nationale,
- ✓ l'échantillon 3 a été prélevé au sud-est du rond-point à proximité de la route d'accès au garage.

L'implantation des trois prélèvements figure sur la planche 01.

Les prélèvements ont été effectués à la tarière à main sur la tranche superficielle de sol dans des conditions similaires à ceux réalisés par SOGREAH dans le cadre de l'étude préalable à la remise en état du site et selon le protocole du guide de gestion des sols pollués du BRGM.

**COBAS**Implantation des points de prélèvements
Concentrations en plomb

Echelle 1/4 000

Planche n°01

**SAFEGE**
Environnement

3

Résultats des analyses

Les analyses ont été réalisées par le laboratoire SGS Multilab d'Evry. Les bordereaux d'analyses sont fournis en annexe 1.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Echantillons	Teneurs en plomb en mg/kg	VCI usage sensible en mg/kg
1	12	400
2	5	400
3	3	400

Les teneurs mesurées sont faibles, elles varient de 3 à 12 mg/kg. Elles sont très inférieures à la valeur de constat d'impact.

Par conséquent, la concentration élevée en plomb mesurée au point ml-d-14 correspond vraisemblablement à une anomalie localisée dont l'origine reste indéterminée. Les teneurs mesurées à proximité sont faibles et mettent en doute la représentativité de l'échantillon ml-d-14.

En conclusion, aucune trace de pollution au plomb attribuable à l'ancienne UIOM ou au trafic routier important sur la route nationale n'a été relevée dans les sols.

ANNEXE 1

RESULTATS DES ANALYSES



REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : BO 06 33 029

Devis :

Recu EVRY, le 10/08/06

Preleve le 09/08/06

Demandeur: M. Stéphane BOISSEAU

ClientID: SITE 1

Description:

Nature: SOL

Commentaire:

SAFEGE ENVIRONNEMENT DIRECTION
DELEGUEE DU SUD OUEST
AGENCE DE BORDEAUX
4 AVENUE DE BERLICAN
F 33160 SAINT MEDARD EN JALLES
FRANCE

EVRY, le 7 - sept. - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-17860.001

Page 1 of 3

	Resultats	Unites	Min	Max
--	-----------	--------	-----	-----

Les paramètres avec deux astérisques sont
réalisés suivant NF EN ISO / CEI 17025 sous
équivalence COFRAC (DAR)

TENEUR EN EAU (**)

DIN ISO 11465

TENEUR EN EAU (**)

1,80

%

BROYAGE à 250 µm (**)

-

EXTRACTION EAU REGALE (**)

EN 13346 méth.A

-

ELEMENTS MINERAUX EXPRIMES SUR SEC (**)

DIN ISO 11885

PLOMB

12,00

mg/kg

LIXIVIATION SIMPLE (**)

EN 12457-2 : 01 déc 02

MASSE

102,00

g

VOLUME

1000,00

ml

RATIO SUR SEC

10,0

TENEUR EN METAUX LIXIVIABLES (**)

NF ISO 11885

PLOMB

<0,05

mg/kg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).
Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)



REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : BO 06 33 029
Devis :
Recu EVRY, le 10/08/06 Preleve le 09/08/06
Demandeur: M. Stéphane BOISSEAU
ClientID: SITE 2
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

SAFEGE ENVIRONNEMENT DIRECTION
DELEGUEE DU SUD OUEST
AGENCE DE BORDEAUX
4 AVENUE DE BERLICAN
F 33160 SAINT MEDARD EN JALLÈS
FRANCE

EVRY, le 7 - sept. - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-17860.002

Page 2 of 3

	Resultats	Unites	Min	Max
Les paramètres avec deux astérisques sont réalisés suivant NF EN ISO / CEI 17025 sous équivalence COFRAC (DAR)				
TENEUR EN EAU (**)	DIN ISO 11465			
TENEUR EN EAU (**)		3,30	%	
BROYAGE à 250 µm (**)		-		
EXTRACTION EAU REGALE (**)	EN 13346 méth.A	-		
ELEMENTS MINERAUX EXPRIMES SUR SEC (**)	DIN ISO 11885			
PLOMB		5,00	mg/kg	
LIXIVIATION SIMPLE (**)	EN 12457-2 : 01 déc 02			
MASSE		104,00	g	
VOLUME		1000,00	ml	
RATIO SUR SEC		10,0		
TENEUR EN METAUX LIXIVIAIBLES (**)	NF ISO 11885			
PLOMB		<0,05	mg/kg	

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).
Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)



REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : BO 06 33 029
Devis :
Recu EVRY, le 10/08/06 Preleve le 09/08/06
Demandeur: M. Stéphane BOISSEAU
ClientID: SITE 3
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

SAFEGE ENVIRONNEMENT DIRECTION
DELEGUEE DU SUD OUEST
AGENCE DE BORDEAUX
4 AVENUE DE BERLICAN
F 33160 SAINT MEDARD EN JALLES
FRANCE

EVRY, le 7 - sept. - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-17860.003

Page 3 of 3

		Resultats	Unites	Min	Max
Les paramètres avec deux astérisques sont réalisés suivant NF EN ISO / CEI 17025 sous équivalence COFRAC (DAR)					
TENEUR EN EAU (**)	DIN ISO 11465				
TENEUR EN EAU (**)		3,10	%		
BROYAGE à 250 µm (**)		-			
EXTRACTION EAU REGALE (**)	EN 13346 méth.A	-			
ELEMENTS MINERAUX EXPRIMES SUR SEC (**)	DIN ISO 11885				
PLOMB		3,00	mg/kg		
LIXIVIATION SIMPLE (**)	EN 12457-2 : 01 déc 02				
MASSE		104,00	g		
VOLUME		1000,00	ml		
RATIO SUR SEC		10,0			
TENEUR EN METAUX LIXIVIAIBLES (**)	NF ISO 11885				
PLOMB		<0,05	mg/kg		

GUILLAUME CADIERGUES
INGENIEUR MATRICIEL SOLS

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).
Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)